

**Problème : Corrigé n°1**

**Exercice 1 (déduction – examen juin 2003).** 1. De  $\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x)$  on déduit  $a \in a \Leftrightarrow \neg a \in a$ , si  $a \in a$  on a  $\neg a \in a$  : contradiction, si  $\neg a \in a$  on a  $a \in a$  : contradiction, donc  $\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x)$  est contradictoire.

2. a. – Pour prouver  $(A \Rightarrow \neg A) \Rightarrow \neg A$  il suffit de prouver (introduction de l'implication, puis de la négation)  $A \Rightarrow \neg A, A \vdash \perp$ .  
On a  $A \vdash A$  et  $A \Rightarrow \neg A \vdash A \Rightarrow \neg A$  (axiomes de la déduction), donc par élimination de l'implication  $A \Rightarrow \neg A, A \vdash \neg A$  et par élimination de la négation avec à nouveau  $A \vdash A : A \Rightarrow \neg A, A \vdash \perp$ .  
– Pour prouver  $(\neg A \Rightarrow A) \Rightarrow \neg \neg A$  il suffit de prouver (introduction de l'implication, puis de la négation)  $\neg A \Rightarrow A, \neg A \vdash \perp$ .  
On a  $\neg A \vdash \neg A$  et  $\neg A \Rightarrow A \vdash \neg A \Rightarrow A$  (axiomes de la déduction), donc par élimination de l'implication  $\neg A \Rightarrow A, \neg A \vdash A$  et par élimination de la négation à partir de  $\neg A \vdash \neg A : \neg A \Rightarrow A, \neg A \vdash \perp$ .
- b. Pour prouver  $\vdash \neg \forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x)$  il suffit de prouver (introduction de la négation)

$$\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash \perp . \quad (*)$$

De  $\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash \forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x)$  (axiome de la déduction), on déduit  $\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash a \in a \Leftrightarrow \neg a \in a$  (élimination de  $\forall$ ), puis par les deux règles d'élimination du  $\wedge$

$$\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash a \in a \Rightarrow \neg a \in a \quad (1)$$

$$\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash \neg a \in a \Rightarrow a \in a \quad (2)$$

On a montré à la question précédente ( $A := a \in a$ ) que

$$\vdash (a \in a \Rightarrow \neg a \in a) \Rightarrow \neg a \in a$$

d'où par élimination de l'implication avec (1)

$$\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash \neg a \in a \quad (3)$$

On a montré à la question précédente ( $A := a \in a$ ) que

$$\vdash (\neg a \in a \Rightarrow a \in a) \Rightarrow \neg \neg a \in a$$

d'où par élimination de l'implication avec (2)

$$\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash \neg a \in a \quad (4)$$

Par élimination de la négation entre (3) et (4) on obtient (\*) :

$$\forall x(x \in a \Leftrightarrow \neg x \in x) \vdash \perp .$$

**Exercice 2 (déduction – examen septembre 2003).** Le langage contient deux symboles de prédicat unaire “ $A$ ” et “ $B$ ”.

1. On suppose  $\forall x \forall y (Ax \Rightarrow By)$  et  $\neg \forall y By$ . Par l'absurde, si au moins un  $x$  a la propriété  $A$ , alors comme  $\forall x \forall y (Ax \Rightarrow By)$ , tous les  $y$  ont la propriété  $B$  ce qui contredit  $\neg \forall y By$ , donc  $\forall x \neg A$ .
2. Par deux introductions de  $\Rightarrow$ , une du  $\forall$ , et une de la négation il suffit de montrer :

$$\forall x \forall y (Ax \Rightarrow By), \neg \forall y By, Ax \vdash \perp \quad (*)$$

Des axiomes de la déduction  $\forall x \forall y (Ax \Rightarrow By) \vdash \forall x \forall y (Ax \Rightarrow By)$  et  $Ax \vdash Ax$  on déduit par deux éliminations du  $\forall$  et une de  $\rightarrow$  :

$$\forall x \forall y (Ax \Rightarrow By), Ax \vdash By$$

ce pour un  $y$  arbitraire (n'apparaît pas libre dans le contexte) , donc par introduction du  $\forall$  on a :

$$\forall x \forall y (Ax \Rightarrow By), Ax \vdash \forall y By$$

et de ceci et de l'axiome de la déduction  $\neg \forall y By \vdash \neg \forall y By$  on déduit (\*) par élimination de la négation.

**Exercice 3 (Calcul des prédicats – partiel 2003).** Le langage  $L$  a pour signature  $(+)$  (symbole de fonction binaire, notation usuelle infix). Dans ce langage on définit :

$$x \leq y \equiv_d \exists a \ x + a = y .$$

On s'intéresse aux trois structures suivantes, où l'addition est interprétée de façon usuelle (loi produit pour  $\mathbb{N} \times \mathbb{N}$ ) :

$$(\mathbb{N}, +) \quad (\mathbb{Q}^+, +) \quad (\mathbb{N} \times \mathbb{N}, +) .$$

1. Chacune des trois structures  $\mathcal{M}$  ayant un élément neutre pour l'addition, la réflexivité de la relation  $\leq$  est vérifiée. De même l'associativité de  $+$  a pour conséquence la transitivité de la relation  $\leq$ . Enfin supposons  $x \leq y$  et  $y \leq x$ , on peut trouver  $a$  et  $b$  tels que  $y = x + a$  et  $x = y + b$ , donc  $y = y + (a + b)$  (associativité), donc  $a + b = 0_{\mathcal{M}}$  (régularité de l'addition dans ces trois structures). Dans chacune des trois structures cela a pour conséquence que  $a = b = 0_{\mathcal{M}}$ , et donc que  $x = y$ . On a montré l'anti-symétrie de  $\leq$  et donc  $\leq$  définit bien un ordre large sur chacune de ces trois structures.

On sait que cette formule ne définit pas un ordre sur  $(\mathbb{Z}, +)$  (tout couple d'éléments  $(x, y)$  vérifie  $\exists a \ y = x + a$ , donc  $\leq$  n'est pas anti-symétrique sur cette structure).

2. La formule  $\forall x \exists y \ y + y = x$  est satisfaite dans  $(\mathbb{Q}, +)$  mais pas dans  $(\mathbb{N}, +)$  (pour les entiers impairs) ni dans  $(\mathbb{N}^2, +)$  (dès que l'un des deux entiers composantes est impair). On remarque que la relation  $\leq$  (définie avec  $+$ ) ne définit pas un ordre total sur  $\mathbb{N}^2$ , par exemple  $(0, 1)$  et  $(1, 0)$  ne sont pas comparables. La formule  $\forall x \forall y (x \leq y \vee y \leq x)$  est donc fausse dans  $(\mathbb{N}^2, +)$  mais vraie dans  $(\mathbb{N}, +)$  (et  $(\mathbb{Q}, +)$ ). On a ainsi distingué les trois structures deux à deux.